RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE MODERNISATION PRE-RH

Le 26 août 2019, par la décision D-2019-102, la Régie de l'énergie (la Régie) a approuvé le projet de modernisation PRE-RH (le Projet). Dans cette décision, la Régie demande notamment à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du Projet.

Le Projet vise le remplacement de progiciels désuets et l'intégration de plusieurs progiciels au sein d'une seule solution technologique (Oracle HCM) afin de permettre à Énergir de soutenir sa nouvelle stratégie intégrée de gestion des talents. Le Projet compte deux phases : la Phase 1 vise le déploiement des modules Oracle HCM requis par les principaux processus RH présentement utilisés chez Énergir et la Phase 2 a pour objectif de déployer des modules Oracle HCM supplémentaires pour les autres processus existants d'Énergir ainsi que les modules offrant de nouvelles fonctionnalités à la fonction RH.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

L'ensemble des éléments de la Phase 1 a été livré selon l'échéancier prévu et l'application a été mise en production le 3 septembre 2019. Le détail des livrables de la Phase 1, tel que défini lors de la demande d'autorisation du Projet (R-4086-2019, pièce B-0007, Énergir-2, Document 1), est reproduit au tableau ci-dessous.

Processus RH	Logiciels remplacés
Gérer un changement organisationnel	
Gérer la structure organisationnelle	SAP
Réaffecter un employé	Manuel, Nakisa
Gérer la rémunération de l'employé	
Gérer les modifications salariales	SAP, Excel
Gérer la performance de l'employé	
Gérer la performance	BI, Manuel
Gérer les objectifs	Excel, SAP
Gérer les modifications salariales associées à la performance	
Gérer les absences longue durée	
Gérer le départ	SAP
Gérer l'absence	Manuel

Au courant de l'été 2019, Énergir a constaté qu'il y avait un risque de livraison pour les éléments de la Phase 2 du Projet, notamment en ce qui a trait au développement et à la performance de l'intégration des logiciels. Les intégrations requises pour assurer le bon fonctionnement de la solution Oracle HCM avec la solution SAP actuelle a pris du retard et ralenti le rythme de déploiement des éléments de la Phase 2.

Énergir a donc mis en place un plan d'action pour mitiger le risque associé à l'intégration des logiciels et revu l'échéancier et le budget du Projet. La projection au 30 septembre 2019 anticipe un budget total sans contingence de [redacted] plutôt que de [redacted] ainsi qu'un délai additionnel de deux mois sur l'échéancier initial. Cependant, le montant de la contingence approuvée au budget initial couvre totalement cet écart de coûts anticipé. L'échéancier revu au 30 septembre 2019 est présenté au tableau ci-dessous alors que le budget révisé au 30 septembre 2019 est présenté à la section suivante.

Principales activités	Échéancier initial	Échéancier revu
Déploiement de la phase 2	Septembre à décembre 2019	Septembre 2019 à février 2020
Fin du déploiement	Décembre 2019	Février 2020
Stabilisation	Janvier 2020	Mars 2020

Les livrables de la Phase 2, tel que défini lors de la demande d'autorisation du Projet, demeure les mêmes, à l'exception du module SST, et sont présentés ci-dessous. La solution Oracle pour le module SST est une solution qui n'est pas adaptée au contexte légal québecois et ne permet pas d'utiliser la solution pour les besoins d'affaires d'Énergir. Cet élément ne représentait que 39 k$ sur l'ensemble des coûts du projet.

Processus RH	Logiciels à remplacer
Gérer le comblement de poste	
Gérer le recrutement	CV Manager
Embaucher et réembaucher un employé	SAP
Accueillir et intégrer un employé	Manuel
Gérer la formation interne et externe	
Établir l'offre de formation	Excel
Gérer la demande de formation	SAP, Manuel
Planifier et organiser les activités de formation	PeopleFluent
Gérer la SST	
Gérer les contestations SST	Manuel
Gérer les talents	
Planifier la main-d'œuvre	Manuel
Effectuer des revues de talents	
Établir des objectifs et plans de développement	
Gérer la relève	

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

Les tableaux suivants présentent les montants budgétés au moment de la demande d'investissement, les sommes encourues en date du 30 septembre 2019 et la projection des coûts requis afin de terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

La projection des coûts finaux au 30 septembre 2019 est de 6,2 M$, Les principaux écarts sont décrits ci-dessous :

- l'écart de [redacted] à la rubrique Forfait intégrateur s'explique par des demandes de changement touchant le déplacement du début de la Phase 2 d'un mois et un ajustement à la configuration des modules *Talent et Absence*, et ce, en lien avec la stratégie de déploiement;
- l'écart de [redacted] à la rubrique *Réalisation* s'explique, d'une part, par l'ajout de ressources additionnelles afin de soutenir le déploiement de la Phase 2. Le besoin en ressources additionnelles pour la Phase 2 a été identifié suite au déploiement de la Phase 1 puisque l'effort requis des ressources attitrées au Projet avait été sous-estimé initialement; et

- d'autre part, des ressources techniques ont aussi été ajoutées pour la réalisation des travaux d'intégration entre les logiciels Oracle HCM et SAP.

Le déroulement du Projet depuis octobre 2019 porte à croire que des changements pourraient être apportés au budget et à l'échéancier préparés en septembre 2019. Énergir est présentement à évaluer des solutions pour surmonter certains enjeux technologiques qui se sont matérialisés en octobre 2019, soit après que le plan de mitigaton ait été élaboré à l'été 2019, mais qui n'affectent en rien la pertinence de la solution Oracle HCM.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 10 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 10 ans (000 $)	7 770 k$	7 773 k$

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de modernisation PRE-RH.